

## Education : le PS propose une rupture dans sa vision de l'école



10h16 • Mis à jour le 18.10.10 | 12h20

pour Le Monde.fr | 18.10.10 |



AFP/PATRICK KOVARIK

Bruno Julliard, le 15 novembre 2007, à Paris.

**A** l'heure où les lycéens et les étudiants manifestent leur désarroi dans les rues, *Le Monde* révèle le programme éducation que le Parti socialiste va présenter à ses militants. Intitulé "Education et formation pour l'égalité", le texte va être ensuite proposé à la convention sur l'égalité réelle qui se tiendra samedi 11 décembre.

Attendu, puisqu'il constituera le socle du programme éducatif du candidat à la présidentielle de 2012, ce travail constitue une rupture dans la vision de l'école du parti de Martine Aubry. Il a été mené par Bruno Julliard, secrétaire à l'éducation du PS depuis le Congrès de Reims de 2008.

Trois priorités sont proposées par le Parti socialiste : le primaire, où le PS estime nécessaire de concentrer des moyens pour prévenir l'échec lourd ; les établissements difficiles, où les moyens ne doivent plus être uniformes mais distribués en fonction des besoins des établissements et des projets qu'ils mettent en œuvre ; et la transformation du métier d'enseignant.

- **Cinq jours d'école.** Le texte propose de mieux répartir les heures de cours sur l'année et la journée en raccourcissant les vacances d'été, en organisant une semaine de cinq jours éducatifs comprenant un temps de loisir culturel et incluant les devoirs du soir.
- **Un collège sans redoublement.** Dans le collège rénové, on ne redoublera plus, les enseignements seront plus transversaux, les parcours individualisés et des métiers nouveaux créés pour aider les plus en difficulté, au côté d'enseignants surnuméraires. *"Nous proposons la participation d'enseignants du primaire au collège et réciproquement dans le cadre de projets communs"*, précise aussi le texte.
- **Des enseignants revalorisés avec contrepartie.** Traditionnel électorat de base du parti, les enseignants se voient proposer une nouvelle définition de leur métier. Il s'agit de prendre en compte l'ensemble des tâches qu'ils réalisent et non plus seulement leur nombre d'heures de cours. La possibilité d'enseigner deux disciplines en collège est évoquée. Les enseignants pourraient choisir au cours d'une formation initiale reconstruite, de s'initier à l'enseignement d'une seconde discipline. Et à la clé de tout cela, il y aurait une revalorisation.
- **Des établissements plus autonomes astreints à plus de mixité.** La nouvelle architecture proposée passe par l'octroi de plus d'autonomie pour les établissements, la dotation horaire devant laisser une marge de manœuvre aux équipes éducatives pour renforcer leur projet. En revanche, les établissements devront panacher le recrutement de leurs élèves. *"Il faut dépasser la logique strictement territoriale et introduire des critères sociaux*

et scolaire dans le nouveau dispositif de sectorisation, notamment en créant un indice de mixité sociale", précise le document.

- **Astreindre l'enseignement privé à des contraintes.** *"Une juste contrepartie du financement public dans les établissements privés sous contrat impose qu'ils soient soumis aux mêmes objectifs de mixité, et donc qu'ils entrent dans la sectorisation"*, précise Bruno Julliard. Aujourd'hui, les enseignants du privé sous contrat sont payés par l'Etat, mais les établissements choisissent librement leurs élèves.
- **Une seconde chance.** Chaque sortant du système éducatif doit partir avec en poche un compte formation individuel à deux étages. Le premier étage étant un complément à sa formation initiale utilisable dans les deux ans après la sortie de la formation, le second serait utilisable tout au long de la vie.

**Maryline Baumard**

---

Lire [l'intégralité de l'article](#) ainsi qu'une analyse de ce programme dans l'édition Abonnés et dans Le Monde daté mardi 19 octobre et disponible en kiosque à partir de ce lundi à 14 heures.